

## **Les facteurs de résistance à la discipline budgétaire au Tchad, entre cultural studies et sous-développement**

### **The factors of resistance to budgetary discipline in Chad, between cultural studies and underdevelopment**

**HASSAN MOUCTAR KALIBOU**

Doctorant

Institut de Gouvernance, des Sciences Humaines et Sociales – Paughss

Université Pan-Africaine. Cameroun

Institut de Gouvernance, des Sciences Humaines et Sociales – Paughss

Université Pan-Africaine.

**Date de soumission** : 16/01/2026

**Date d'acceptation** : 07/03/2026

**Pour citer cet article** :

HASSAN MOUCTAR. K. (2026) « Les facteurs de résistance à la discipline budgétaire au Tchad, entre cultural studies et sous-développement », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 7 : Numéro 3 » pp : 136-160.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



## Résumé

Cet article rend compte des facteurs hostiles et réfractaires à l'institutionnalisation de la discipline budgétaire au Tchad. Il répond globalement à la question de savoir qu'est-ce qui explique la résistance à la discipline budgétaire au Tchad ? Les données et informations collectées et analysées sous le prisme du néo institutionnalisme et des cultural studies montrent que, les traits culturels propres à la société tchadienne d'une part et, d'autre part, les faibles niveau de revenus des fonctionnaires et agents de l'État de la République du Tchad auxquels il convient d'ajouter le sous-développement sous toutes ses coutures sont d'importantes variables explicatives à intégrer dans l'analyse pour comprendre les problèmes de développement et d'indiscipline budgétaire qui se posent au Tchad.

**Mots clés :** (In) discipline budgétaire ; développement ; cultural studies ; déficit budgétaire ; Tchad.

## Abstract

This article reports on the factors that are hostile and resistant to the institutionalization of budgetary discipline in Chad. Overall, it answers the question : what explains resistance to budgetary discipline in Chad ? The data and information collected and analyzed through the prism of neo-institutionalism and cultural studies show that, on the one hand, the cultural traits specific to Chadian society and, on the other, the low income levels of civil servants and government employees in the Republic of Chad, to which should be added underdevelopment in all its guises, are important explanatory variables to be integrated into the analysis in order to understand the problems of development and budgetary indiscipline in Chad.

**Keywords :** budget (In)discipline ; development ; cultural studies ; budget deficit ; Chad.

## Introduction

Définie comme « la capacité d'un gouvernement à maintenir des finances publiques soutenables », la discipline budgétaire pose problème au Tchad. Elle se présente comme l'ensemble d'outils, notamment les programmes de consolidation budgétaire<sup>1</sup>, qui rendent possible la protection de la fortune publique. Cette problématique est un enjeu majeur de développement, car d'elle dépend la réalisation de politiques publiques à vocation développementaliste. Il s'agit de garantir, par des mesures adéquates, la protection d'une fortune publique mise à rude épreuve par l'indiscipline budgétaire et une gestion archaïque des ressources de l'État.

Si les dirigeants ont inscrit à leur agenda une politique de lutte contre ces dérives, l'efficacité des dispositifs de prévention, de dissuasion et de répression reste aujourd'hui en question. De nombreux observateurs estiment que la protection des deniers publics se heurte aux libertés prises dans la répression des atteintes financières, à la politisation de la lutte contre la corruption et, surtout, à la généralisation de l'impunité et de la sanction à géométrie variable.

Ce constat transparaît dans le rapport de l'UNICEF sur l'espace budgétaire au Tchad. S'appuyant sur la démarche PEFA (2009-2017), ce document souligne que « *la performance du système s'est dégradée sous l'effet des crises financière et sécuritaire, mais aussi par la pérennisation de mauvaises pratiques. Malgré la transposition des directives de la CEMAC, la capacité technique des autorités reste limitée pour gérer correctement la chaîne de la dépense. L'évaluation note la résurgence de pratiques telles que le non-respect des procédures, le contournement des circuits normaux d'exécution générant des arriérés, la défaillance des systèmes informatiques et la dérive de la masse salariale ainsi que des dépenses avant ordonnancement (DAO). Ces problèmes découlent d'une faiblesse du contrôle interne et externe, d'un manque de supervision et d'une absence de sanctions disciplinaires*<sup>2</sup> ».

Quel que soit le prisme d'analyse, une réalité indéniable se dégage : l'existence de nombreuses pesanteurs dans la mise en œuvre de la politique de lutte contre l'indiscipline budgétaire<sup>3</sup>. Cette dernière apparaît comme une source de rente pour de nombreux gestionnaires qui n'hésitent pas à mettre à rude épreuve les budgets alloués au développement. Parce qu'elle constitue une rente,

---

<sup>1</sup> Barbier-Gauchard, A., Baret, K., & Minea, A. National fiscal rules and fiscal discipline in the European Union. *Applied Economics*, 2021, 53(20), 2337-2359. <https://doi.org/10.1080/00036846.2020.1859453>

<sup>2</sup> UNICEF, *L'espace budgétaire au Tchad pour accroître les investissements publics dans les secteurs sociaux, rapport pour Unicef Tchad et le ministère de finances et du budget*, p. 57.

<sup>3</sup> JEUNE AFRIQUE, "Indiscipline budgétaire", <https://share.google/6qPIA2HNecRdM0JKq/> consulté le 12 novembre 2025.

la lutte contre ce phénomène anti-développementaliste devient ardue, retardant ainsi l'essor de l'État tchadien<sup>4</sup>.

Au Tchad, l'indiscipline budgétaire complexifie la protection de la fortune publique à tel point que les acteurs impliqués semblent parfois se résigner devant l'ampleur des enjeux<sup>5</sup>. Bien que l'on retienne classiquement les règles du solde budgétaire, de la dette ou de la dépense publique<sup>6</sup> pour mesurer cette discipline, son application reste problématique malgré la batterie de mesures existantes<sup>7</sup>.

Cet article analyse les résistances à la rigueur financière à travers la question suivante : Comment s'expliquent et se manifestent les différentes formes de résistance qui mettent à rude épreuve et relativisent les effets performatifs des mesures de lutte contre l'indiscipline budgétaire au Tchad ?

Pour y répondre, cette étude adopte une approche qualitative exploratoire. Le recueil des matériaux repose sur une triangulation combinant l'observation directe, des entretiens semi-directifs auprès d'acteurs clés et une exploitation documentaire. Les données sont traitées par analyse de contenu, mobilisant les cadres du néo-institutionnalisme et des *cultural studies*.

Cette démarche permet de formuler la proposition de recherche suivante : de nombreuses pesanteurs d'ordre culturel, social, institutionnel, économique et développementaliste constituent le socle des résistances observées face aux mesures et dispositifs de protection de la fortune publique au Tchad. C'est pourquoi, il convient de procéder, dans un premier temps, à l'analyse des facteurs de résistance culturels et économiques (1), avant d'examiner les obstacles institutionnels et budgétaires à la protection de la fortune publique (2).

## **1. REVUE DE LITTÉRATURE ET FACTEURS DE RÉSISTANCE À LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE**

Au Tchad, la résistance à l'assainissement des finances publiques prend des formes tant latentes que manifestes. Cette opposition s'explique par le fait que l'indiscipline budgétaire constitue,

---

<sup>4</sup> JEUNE AFRIQUE, "Indiscipline budgétaire", *Op. Cit.*

<sup>5</sup> Entretien avec Ahmat Mahamat Hassan, juriste de formation, politologue, enseignant, ancien doyen de la Faculté des droits d'Abeché (Fac des Droits Abéché) et ancien ministre de la justice et garde des sceaux, le 13 novembre 2025.

<sup>6</sup> Anouar MAJDOUBI et Mohamed TORRA, « Les règles budgétaires assurent-elles la discipline budgétaire dans les pays en développement ? », *African Scientific Journal*, Vol.3, N°19, Août 2023, p. 515

<sup>7</sup> Sikafinance, « Tchad : un plan d'action ambitieux pour renouer avec la discipline budgétaire, sous l'égide du FMI », [https://www.sikafinance.com/marches/tchad-un-plan-daction-ambitieux-pour-renouer-avec-la-discipline-budgetaire-sous-legide-du-fmi\\_57264](https://www.sikafinance.com/marches/tchad-un-plan-daction-ambitieux-pour-renouer-avec-la-discipline-budgetaire-sous-legide-du-fmi_57264), consulté le 12 novembre 2025.

pour de nombreux acteurs, une source majeure d'enrichissement illicite<sup>8</sup>. Deux leviers principaux structurent ces résistances : le déterminisme socioculturel d'une part, et l'impunité systémique apparaît aussi comme un obstacle majeur aux mesures de protection de la fortune publique au Tchad d'autre part.

### 1.1. Les facteurs culturels

Quel que soit le prisme sous lequel on lit l'indiscipline budgétaire et les écarts liés à la protection de la fortune publique, il apparaît clairement que des phénomènes comme la corruption ont partie liée avec la culture. C'est ce que souligne Jean-Pierre Olivier de Sardan qui parle de « *complexe de la corruption* » qu'il définit et considère comme « *un ensemble de pratiques illicites, techniquement distinctes de la corruption, mais qui ont toutes en commun avec la corruption d'être associées à des fonctions étatiques, para étatiques ou bureaucratiques, d'être en contradiction avec l'éthique officielle du « bien public » ou du « service public », de permettre des formes illégales d'enrichissement, d'user et d'abuser à cet effet de position de pouvoir*<sup>9</sup> ».

La plupart des difficultés inhérentes à la volonté politique de protection de la fortune publique au Tchad viennent des traits culturels passablement compatibles avec l'indiscipline budgétaires qu'ils facilitent même<sup>10</sup>. Vu sous ce rapport, il est possible, cohérent et logique d'affirmer qu'il y a un déterminisme socio-culturel expliquant la résistance à la discipline budgétaire. On peut le démontrer à partir du fait que la culture apparaît comme une pesanteur à la protection de la fortune publique (1.1.1). Exacerbée par le fait que le niveau de développement économique précaire qui se présente aussi comme un facteur déterminant de cette résistance (1.1.2).

#### 1.1.1. La culture comme pesanteur à la protection de la fortune publique

Considérer la culture sous cet angle revient à prendre en compte les traits de la société tchadienne qui favorisent l'indiscipline budgétaire et singularisent la protection de la fortune publique au Tchad. Il existe effectivement une sous-culture propice à la corruption, à la délinquance économique et aux détournements de deniers publics. Pour le démontrer, il convient d'analyser comment cette culture compromet la protection de la fortune publique à travers deux ordres de considérations essentielles.

---

<sup>8</sup> Entretien avec Ahmat Mahamat Hassan, juriste de formation, politologue, enseignant, ancien doyen de la Faculté des droits d'Abeché (Fac des Droits Abéché) et ancien ministre de la justice et garde des sceaux

<sup>9</sup> Jean-Pierre Olivier De Sardan, « L'économie morale de la corruption », *Politique africaine*, n° 63, 1996, pp. 97-116.

<sup>10</sup> Entretien avec Ahmat Mahamat Hassan, juriste de formation, politologue, enseignant, ancien doyen de la Faculté des droits d'Abeché (Fac des Droits Abéché) et ancien ministre de la justice et garde des sceaux

### 1.1.1.1. Comment la culture du néo-patrimonialisme compromet la protection de la fortune publique au Tchad

Le Tchad est une société multiethnique dans laquelle le problème du communautarisme se pose avec acuité, faute d'avoir réussi à consolider son intégration nationale. À partir de là, les gestionnaires de la fortune publique se considèrent davantage comme des représentants de leurs communautés d'origine. Dans ce contexte, l'État est perçu tantôt comme « un gâteau national », tantôt comme « la mangeoire ». Ces représentations socio-anthropologiques développent des rapports particuliers avec la capacité de protection de la fortune publique.

Parce qu'ils se veulent protecteurs des intérêts de leurs clans au sein des administrations dont ils ont la charge, ces gestionnaires ne manquent pas l'occasion de siphonner les caisses de l'État soit pour répondre aux besoins de leurs familles biologiques et/ou groupes ethniques respectifs. Il devient alors difficile de concilier l'intérêt général et la satisfaction d'intérêts purement personnels ou identitaires<sup>11</sup>.

Ce problème, dénoncé en Afrique subsaharienne sous la catégorie de la culture de la prédation prend forme de « la politique du ventre »<sup>12</sup> ou du « néopatrimonialisme »<sup>13</sup>. Le rapport identitaire à l'État s'analyse via le lexique de la manducation selon lesquelles « l'État se mange »<sup>14</sup>. Cette conception a notamment suscité des rivalités dans le *power sharing* au Tchad, institutionnalisant le communautarisme dans les luttes de positionnement politico-administratifs.

En Afrique en générale et au Tchad en particulier, le néopatrimonialisme se présente comme un système sui generis de gouvernance où la distinction entre le domaine privé et le domaine public est poreuse<sup>15</sup>. Ce système combine des structures administratives modernes mâtinées de domination personnelle et de clientélisme. Les dirigeants exploitent les ressources publiques pour leur propre enrichissement ou celui de leur clan, sapant les principes élémentaires de protection de la fortune publique. Cette culture se caractérise par :

- l'imbrication de logique moderne et traditionnelle : en effet, le néopatrimonialisme superpose à la fois les structures étatiques modernes et les pratiques traditionnelles :

---

<sup>11</sup> Lobey Bab Sidick (2023). « Tchad : le module recouvrement des recettes fiscales automatisées dans e-tax est lancé », Le Pays, <https://www.lepaystchad.com/33204/>, consulté le 23 août 2025.

<sup>12</sup> Jean-François Bayart, *L'Etat au Cameroun : la politique du ventre*, Paris, PFNSP, 1985.

<sup>13</sup> Daniel Bach, « L'Etat néopatrimonial : genèse et trajectoires contemporaines », <https://shs.hal.science/halshs>, consulté le 21 novembre 2025.

<sup>14</sup> Aristide M. Menguele Menyengue, « Construction étatique de la nation et réinvention locale de l'État : rupture(s) et continuité(s) d'une politique de (re)conciliation du couple État-nation », *Revue Internationale de Droit et de Science politique*, n°2, vol. 1, Octobre 2021, pp. 260-280.

<sup>15</sup> Jean-François Médard, « L'Etat patrimonialisé », *Politique africaine*, n° 39, 1990, pp. 25-36.

- la culture de la personnalisation du pouvoir : l'exercice de l'autorité via des réseaux personnalisés conduit à l'indiscipline budgétaire ;
- la corruption : elle nourrit l'enrichissement des élites dirigeantes.

Au Tchad, cette culture néopatrimonialiste sape les efforts des dirigeants politiques en matière de promotion de la discipline budgétaire et de protection de la fortune publique. Elle ne favorise pas une saine gestion des ressources publiques pas plus qu'elle ne rend possible le développement durable et l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD). Le Tchad fait ainsi les frais d'une culture clientéliste et néo patrimonialiste pratiquement incompatible avec le développement dans la mesure où elle permet la prévalence des maux et pratiques contraires à la saine gestion de la fortune publique.

Un article de Tribune Echos (2025) souligne que la corruption dans l'Administration publique tchadienne constitue un défi majeur qui affaiblit la confiance des citoyens. Malgré les discours officiels sur la transparence, le favoritisme et la monétisation des interventions sont devenus la norme<sup>16</sup>. Cette situation accroît les inégalités sociales, décourage l'initiative et nourrit une méfiance envers les institutions, perçues comme des lieux d'enrichissement personnel plutôt que de service à la nation<sup>17</sup>.

En définitive, le lien entre indiscipline budgétaire, détournements et culture permet de lire les résistances aux dérives de la protection de la fortune publique sous le prisme des *cultural studies*.

#### **1.1.1.2. L'explication de la résistance à la discipline budgétaire sous le prisme des cultural studies**

L'analyse de la résistance à la discipline budgétaire et à la protection de la fortune publique ne peut ignorer les cultural studies sans risquer d'être partielle. Ce champ de recherche interdisciplinaire analyse la culture et les structures de pouvoir pour comprendre comment les significations sont produites dans des contextes sociaux dynamiques<sup>18</sup>.

Si Tarik Dahou souligne que la corruption est une lecture culturelle de la prévalence d'un « État prédateur et distributeur de prébendes » hérité de la logique coloniale l'approche par les cultural studies permet surtout de comprendre la constance du néopatrimonialisme, du clientélisme et

---

<sup>16</sup> TribuneEchos, « Tchad : La Corruption dans l'Administration publique, un obstacle à la confiance citoyenne », <https://tribuneechos.com/tchad-la-corruption-dans-ladministration-publique-un-obstacle-a-la-confiance-citoyenne/>, consulté le 11 novembre 2025.

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> Stéphane Van Damme, « Comprendre les cultural studies : une approche d'histoire des savoirs ». *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 51, 2004, pp. 48-58.

de la délinquance économique en République du Tchad<sup>19</sup>. Le pari ici est qu'on ne peut véritablement analyser l'indiscipline budgétaire sans prendre au sérieux ces variables culturelles<sup>20</sup>.

Cette approche culturaliste a fait l'objet d'une étude de Maximin Emagna intitulée « bonne moralité et corruption en Afrique »<sup>21</sup>. Les phénomènes entravant la protection de la fortune publique tels que la délinquance économique ou les détournements des deniers publics sont analysés comme des mécanismes d'une gouvernance néo-patrimoniale puisant sa source dans les traditions africaines. Ils constituent des facteurs de résistance à la discipline budgétaire au Tchad comme dans la plupart des pays africains au Sud du Sahara<sup>22</sup>.

Dans le cas tchadien, notre entretien avec le Professeur Ahmat Mahamat Hassan a révélé que « *les citoyens ne sont pas encore conscients de leurs responsabilités et de leurs droits, de leurs devoirs et droits. Les citoyens tchadiens sont encore confrontés à des questions de misère et de pauvreté. Et la République étant encore en chantier depuis 1958, les citoyens tchadiens sont plus attachés à leur communauté, à leurs coutumes, à leurs traditions, plus que la défense des biens publics. Ils ne se sentent pas concernés par les biens publics parce qu'ils estiment que c'est l'État, c'est-à-dire c'est pour l'État communément appelé ou dit c'est « Hakouma » ou « Hana-Hakouma »* »<sup>23</sup>.

Toutefois, pour comprendre pourquoi l'indiscipline budgétaire persiste malgré les mesures prises, il ne faut pas se limiter exclusivement à la dimension culturelle. Il convient d'intégrer également le niveau de développement économique comme facteur de résistance à la protection de la fortune publique.

### **1.2. Le niveau de développement économique comme facteur de résistance à la protection de la fortune publique**

Pour comprendre pourquoi l'indiscipline budgétaire persiste malgré la batterie de mesures et la multiplication des institutions de protection de la fortune publique au Tchad, il ne faut pas seulement se contenter de l'analyse culturelle. Il convient d'intégrer la problématique des faibles

---

<sup>19</sup> Tarik Dahou, « Déculturaliser la corruption », *Les Temps Modernes*, 2002/4 n° 620-621, pp.289 -311 <https://www.cairn.info/revue-les-temps-modernes-2002-4-page-289.htm>.

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> Maximin Emagna, « Bonne moralité et corruption en Afrique », CURAPP, *Les bonnes mœurs*, Paris, PUF, pp. 379-414.

<sup>22</sup> Sikafinance, « Tchad : un plan d'action ambitieux pour renouer avec la discipline budgétaire, sous l'égide du FMI », [https://www.sikafinance.com/marches/tchad-un-plan-daction-ambitieux-pour-renouer-avec-la-discipline-budgetaire-sous-legide-du-fmi\\_57264](https://www.sikafinance.com/marches/tchad-un-plan-daction-ambitieux-pour-renouer-avec-la-discipline-budgetaire-sous-legide-du-fmi_57264), consulté le 12 novembre 2025.

<sup>23</sup> Entretien avec Ahmat Mahamat Hassan, juriste de formation, politologue, enseignant, ancien doyen de la Faculté des droits d'Abeché (Fac des Droits Abéché) et ancien ministre de la justice et garde des sceaux

revenus des agents de l'État, qui apparaît *volens nolens* comme un véritable obstacle à la discipline budgétaire (1.2.1), tout en analysant comment le sous-développement explique concrètement les résistances observées dans la société tchadienne (1.2.2).

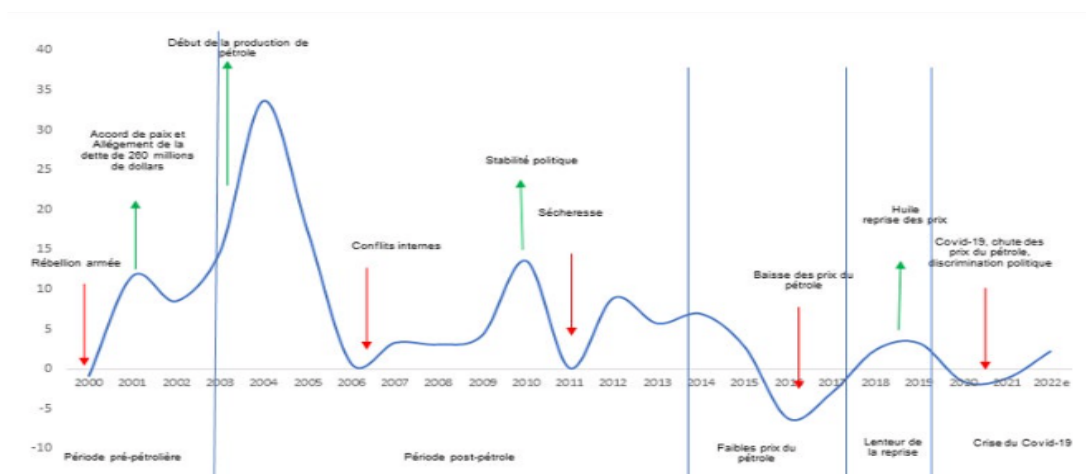
### 1.2.1. Les faibles revenus des agents de l'État et fonctionnaires de la République du Tchad comme obstacle à la discipline budgétaire

Au Tchad, la question des faibles revenus se pose avec acuité. Le pays qui figure parmi les plus pauvres a du mal à garantir à ses citoyens<sup>24</sup>. Cette mauvaise rémunération impacte durablement la capacité de l'État à promouvoir la discipline budgétaire, puisque des agents et fonctionnaires incapables de satisfaire leurs besoins minimaux sont tentés par la corruption et les détournements de fonds publics.

En réalité, la faiblesse des revenus des agents de l'État est une question complexe, causée par une masse salariale élevée pesant sur les recettes budgétaires. Ce problème s'est accentué récemment suite à la réduction des primes et indemnités par abattements. Dès lors, le coût de la vie devient insupportable pour de nombreux foyers, qui peinent à couvrir leurs besoins quotidiens avec des salaires insuffisants.

Plusieurs facteurs expliquent ce faible niveau de rémunération au Tchad : la gestion de la masse salariale ayant conduit à des réformes et abattements, l'inflation, l'endettement, ainsi que les fluctuations du taux de croissance, comme l'illustre la figure ci-dessous :

**Figure n° 1 : Cycle de croissance du PIB réel 2000-2022 en pourcentage**



Source : Données des comptes nationaux de la Banque Mondiale

En ce qui concerne la masse salariale du secteur public, celle-ci pèse d'un poids de plus en plus lourd sur les recettes budgétaires. Cette situation s'explique par l'augmentation, parfois

<sup>24</sup> Fulbert Tchana Tchana et Claudia Noumedem Temgoua, « Echapper au piège des pays à faible revenu : que peut faire le Tchad ? », <https://blogs.worldbank.org/fr/africacan/echapper-au-piege-des-pays-faibles-revenu-que-peut-faire-le-tchad>, consulté le 18 février 2025.

incontrôlée, du personnel de l'État qui pose un problème de discipline budgétaire dans un contexte marqué par l'inflation et le coût de la vie <sup>25</sup>.

Alors que les revenus des agents publics sont considérés comme faibles, le renchérissement des prix des biens de consommation met à rude épreuve le train de vie de l'État. Cela entraîne une baisse tendancielle du pouvoir d'achat et conduit manifestement à une précarité généralisée.

L'autre facteur explicatif réside dans la mauvaise gestion des ressources publiques. Elle favorise des maux tels que la corruption, les effectifs pléthoriques et la délinquance économique, qui limitent la capacité de l'État à revoir les salaires. L'analyse doit aussi intégrer l'endettement du Tchad pour comprendre la problématique de ces faibles revenus. Bien qu'on observe une certaine prudence dans la gestion de la dette représentant environ 33,8 % du PIB en 2025, faisant du pays l'un des moins endettés de la sous-région, l'État fait face à des défis importants.

Sa dette extérieure est considérée comme insoutenable. Ainsi par exemple, en 2024, des sources généralement très crédibles indiquent que plus de deux milliards de FCFA de dettes intérieurs n'ont pas pu être payées. D'où la faillite de nombreuses sociétés publiques et para publiques, la réduction des revenus et la perte de nombreux emplois<sup>26</sup>.

Malgré l'augmentation intervenue en juillet 2025, la grille salariale au Tchad reste problématique pour garantir une protection efficace de la fortune publique. Un décret du 2 juillet 2025 détaille ainsi les rémunérations brutes mensuelles des hauts fonctionnaires territoriaux : « 400 000 FCFA pour les secrétaires généraux de province (plus 200 000 FCFA d'indemnité), 350 000 FCFA pour les préfets (plus 150 000 FCFA d'indemnité), 250 000 FCFA pour les secrétaires généraux de département (plus 150 000 FCFA d'indemnité) et 200 000 FCFA pour les sous-préfets (plus 125 000 FCFA d'indemnité) »<sup>27</sup>.

Les autres catégories socioprofessionnelles bénéficient de rémunérations bien moins consistantes. Selon la Banque Mondiale, « le revenu mensuel moyen par habitant au Tchad s'élève à 81\$, soit 970\$, par habitant par an »<sup>28</sup>. De tels niveaux compromettent la capacité des gestionnaires à respecter les normes de discipline budgétaire et posent des défis majeurs

---

<sup>25</sup> Agence ecofin, « Le Tchad : le FMI anticipe un taux d'inflation à 8,8% en 2024 », <https://www.agenceecofin.com/economie/1810-122569-tchad-le-fmi-anticipe-un-taux-d-inflation-a-8-8-en-2024>.

<sup>26</sup> Ecomatin, « Tchad : la SNE en faillite, l'Etat crée une nouvelle entreprise pour gérer l'électricité », <https://ecomatin.net/tchad-la-sne-en-faillite-letat-cree-une-nouvelle-entreprise-pour-gerer-lelectricite>, consulté le 21 novembre 2025.

<sup>27</sup> Aristide Nguemadji, « Tchad : le ministère des finances dévoile la grille salariale pour les hauts fonctionnaires territoriaux », Tchadinfos, 03/07/2025.

<sup>28</sup> JDN, « Salaire moyen au Tchad », <https://www.journaldunet.com/business/salaire/tchad/pays-tcd>, consulté le 13 novembre 2025.

notamment : insuffisances majeures dans la comptabilité et le système d'information, faiblesses du contrôle interne et externe, un système de gestion de la trésorerie encore inadéquat ; non-respect des textes et procédures et recours important aux dépenses avant ordonnancement (DAO).

Ce rapport est corroboré par une enquête menée auprès de hauts fonctionnaires dans 19 pays d'Afrique (dans les années 90), soulignant l'impact des niveaux de rémunération sur la politique économique et la probité publique. D'après Younouss Mahadjir, vice-président de l'Union des syndicats du Tchad, cette augmentation n'était pas l'objectif principal, lequel visait l'annulation du décret 687 amputant de 50 % les primes et indemnités des agents de l'État.

Il déclare ainsi : *C'est tout à fait normal que les fonctionnaires disent que c'est insignifiant. C'est entre 10 000 et 15 000 Francs CFA, peut-être même moins. On a 50 % qui sont coupés. Les augmentations générales de salaires (AGS) ne devaient pas l'être car ce ne sont pas des indemnités ; elles sont incluses dans le salaire. Ils nous ont imposé cela pour qu'on puisse l'avalier. Nous savons que c'est une concession qui nous empêche de satisfaire les intérêts des travailleurs, mais nous ne pouvons pas faire autrement : si on n'acceptait pas cela, ce serait une impasse totale »<sup>29</sup>.*

### **1.2.2. Le sous-développement de l'État comme obstacle à la discipline budgétaire**

Plus que tout autre, les États sous-développés connaissent de sérieux problèmes de discipline budgétaire, et le Tchad ne fait pas exception. Ce sous-développement constitue un véritable obstacle à la volonté de l'État de protéger la fortune publique, car il subit des tensions de trésorerie et des déséquilibres budgétaires récurrents<sup>30</sup>.

Par définition, le sous-développement désigne une situation de carence en matière de croissance économique et d'industrialisation. Le pays manque de progrès social et se caractérise par une pauvreté élevée, des infrastructures précaires et un accès limité à l'éducation et aux soins de santé. Pour Zantman, « le sous-développement est avant tout un ensemble de structures incluant des déséquilibres économiques, des oppositions ethniques, des inégalités de patrimoine et une

---

<sup>29</sup> André Kodmadjingar, Correspondant de VOA Afrique au Tchad, journaliste à la Radio FM Liberté N'Djamena et vice-président de l'organisation et secrétaire exécutif de la maison des médias du Tchad (MMT). « Les fonctionnaires insatisfaits de la hausse des salaires », <https://www.voaafrique.com/a/les-fonctionnaires-insatisfaits-des-15-d-augmentation-consentis-par-le-gouvernement/4773194.html>

<sup>30</sup> CNUCED, « Soutien au Tchad pour le renforcement de la gestion de la dette publique », <https://unctad.org/fr/news/soutien-au-tchad-pour-le-renforcement-de-la-gestion-de-la-dette-publique>, consulté le 12 novembre 2025.

*dépendance vis-à-vis de l'extérieur, (mentalités « archaïques » vis-à-vis du progrès technique, ou des rapports entre les sexes...) »<sup>31</sup>.*

La littérature identifie généralement comme cause du sous-développement en Afrique subsaharienne et au Tchad en particulier les facteurs économiques suivants :

- la pauvreté et la faible capacité à épargner ;
- l'inégalité qui domine les échanges commerciaux ;
- l'extraversion et la dépendance économique ;
- le manque d'investissement<sup>32</sup>.

À ceux-ci s'ajoutent des facteurs politiques et sociaux : la mal-gouvernance, la prévalence de la corruption, l'instabilité politique, le manque de volonté et les systèmes politico-administratifs non-performants. Enfin, des causes historiques (impérialisme, colonialisme) et géographiques (conditions climatiques, pauvreté du sol *etc.*) complètent ce tableau.

Ces pays pauvres sont enfermés dans le cercle vicieux de la pauvreté et de la stagnation qui, pour le Tchad, se présente schématiquement ainsi :

Pauvreté → faibles revenus → faible épargne → faible investissement → peu d'épargne → faible productivité → faibles revenus, *etc.*

Faibles revenus → alimentation insuffisante → faible productivité → faibles revenus, *etc.*

Faibles revenus demande faibles marchés étroits manque de débouchés faibles investissements baisse de productivité, *etc.*<sup>33</sup>.

Le sous-développement, qu'il ait des causes économiques ou non rend particulièrement laborieux la discipline budgétaire et la protection de la fortune publique<sup>34</sup>. Un pays qui connaît le sous-développement subit des problèmes sérieux d'équilibre budgétaire qui compliquent la rigueur financière.

Au Tchad, cette situation constitue une pesanteur car l'État est souvent obligé de procéder à des correctifs budgétaires pour corriger les déficits. Il devient difficile de consolider une culture de la discipline dans un contexte où l'équilibre est rare du fait des conjonctures économiques. Ainsi par exemple, « *le Tchad a enregistré un déficit budgétaire équivalent à 2% du Produit Intérieur Brut du pays en 2024. Le Budget du gouvernement au Tchad a en moyenne représenté*

---

<sup>31</sup> Alain Zantman, Les Tiers-Monde à l'épreuve des faits, Ed. Hattier, 1990, p.11

<sup>32</sup> Alain Zantman, Les Tiers-Monde à l'épreuve des faits, Op *cit.*, p.11

<sup>33</sup> Jacques Brasseur et Cécile Lavrard-Meyer, « Les causes du sous-développement », in *Economie du développement. Les enjeux d'un développement à visage humain*, Paris, Armand Colin, 2016.

<sup>34</sup> Dourandji Jean Martin Leoba, « Tchad : l'urgence du développement économique », <https://www.wathi.org/laboratoire/tribune/tchad-lurgence-du-developpement-economique/>, consulté le 12 novembre 2025.

– 0,92% du PIB en de 2002 à 2024, atteignant un niveau record de 5,40% du PIB en 2022 et un niveau historiquement bas de – 7,80% du PIB en 2002 »<sup>35</sup>.

À cause du sous-développement et de la pauvreté, « la croissance économique a été ralentie en 2024 au Tchad, principalement sous l'effet d'une baisse de la production agricole liée à des inondations exceptionnelles qui ont touché la majeure partie des zones agricoles et d'élevage au cours de l'année et d'une légère baisse de la production pétrolière due à des retards d'exploitation. Le taux de croissance du PIB réel a dégringolé de 4,0 % en 2023 à 1,5 % en 2024, un chiffre qui aurait été catastrophique sans le maintien de l'activité économique dans le secteur tertiaire. Malgré cela, Le gouvernement a maintenu un niveau d'investissement soutenu pour la mise en œuvre du Plan National de Développement et des efforts de stabilisation du pays par rapport aux flux importants de réfugiés de la crise au Soudan et aux populations déplacées internes »<sup>36</sup>.

Cette situation rend complexe l'équilibre budgétaire au Tchad et fragilise son rapport à la discipline budgétaire. Ces déséquilibres se traduisent par :

- le taux de croissance du PIB réel a connu une chute vertigineuse en 2024 et s'établit à 1,5 % contre 4,0 % en 2023 en raison de la baisse de la production agricole consécutive aux inondations exceptionnelles de 2024.
- le déficit budgétaire global s'est dégradé à 2,1% du PIB contre 1,8% du PIB en 2023. Le déficit du compte courant s'est légèrement réduit à 9,7% du PIB en 2024 contre 10,3% en 2023, du fait surtout d'une dégradation de la balance commerciale.
- la croissance devrait se poursuivre en 2025 (1,6 % pour le PIB réel) et retrouver un rythme confortable à 3,0% en 2026 sous réserve de la mitigation des facteurs de risques auxquels sont globalement soumises les perspectives pour 2025-2026
- la diversification économique est une priorité afin de réduire la forte dépendance par rapport au pétrole dont la volatilité des cours accroît les facteurs de vulnérabilité du pays<sup>37</sup>.

---

<sup>35</sup> Trading Economics, « Budget du gouvernement du Tchad », <https://fr.tradingeconomics.com/chad/government-budget>, consulté le 12 novembre 2025.

<sup>36</sup> Groupe de la Banque Africaine de Développement, Rapport pays2025. République du Tchad, Banque africaine de Développement, 2025.

<sup>37</sup> Groupe de la Banque Africaine de Développement, Rapport pays2025. République du Tchad, Banque africaine de Développement, 2025.

En plus de ces causes, il convient d'intégrer l'impunité dans l'analyse. C'est incontestablement un facteur de résistance à la discipline budgétaire, mieux, une pesanteur et un obstacle majeur à la protection de la fortune publique au Tchad.

## **2. L'IMPUNITÉ ET LA PERSISTANCE DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE COMME OBSTACLE A LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE**

Peut-on valablement analyser les obstacles à la protection de la fortune publique et à la protection de la discipline budgétaire sans évoquer l'impunité et le déficit budgétaire qui causent de nombreux préjudice à la moralité publique au Tchad ? L'on peut répondre par la négative, puisque ces facteurs sont *volens nolens* au cœur des résistances observées, comme dans l'essentiel des pays d'Afrique subsaharienne<sup>38</sup>.

Pour le démontrer, il convient de prendre en compte d'une part les causes de l'impunité (2.1) et d'autre part, son rapport au déficit budgétaire (2.2).

### **2.1. Les causes de l'impunité**

D'après Albert Ogien, « l'impunité est une notion qui appartient à plusieurs champs lexicaux. Celui de la théologie d'abord, avec les problèmes liés à la faute originelle et à l'obéissance aux prescriptions divines. Celui de la philosophie ensuite, avec les questions d'éthique et de responsabilité morale. Celui de la criminalité enfin, avec les questions de délinquance et de sanction des infractions légales »<sup>39</sup>. Dans la littérature, elle désigne l'absence de peine à la suite d'une activité non légale à l'instar de la fraude, des malversations financières, de l'abus de pouvoir, de la corruption ou des détournements de deniers publics.

De nombreux facteurs qui expliquent cet enracinement de cette culture préjudiciable à la protection de la fortune publique. Parmi eux, la politisation de l'administration publique (2.1.1) et le clientélisme politique occupent une place de choix.

#### **2.1.1. La politisation de l'administration publique**

La pratique politique dans certains États d'Afrique révèle une forte politisation des administrations publiques sur la base de considérations identitaires<sup>40</sup>. Selon Aristide M. Menguele Menyengue, cette politisation des emplois publics obéit à une volonté de satisfaction d'un besoin symbolique. Elle vise à mettre à contribution les usages politiques du service public pour construire un imaginaire commun dans la perspective de la construction d'une nation. Il

---

<sup>38</sup> Trading Economics, « Budget du gouvernement du Tchad », <https://fr.tradingeconomics.com/chad/government-budget>, consulté le 12 novembre 2025

<sup>39</sup> Albert Ogien, « Impunité », in Albert Ogien, *Passions sociales*, Paris, PUF, 2019, p. 319.

<sup>40</sup> Mamadou Gando Bah, *La politisation des administrations publiques en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2021, p. 11.

en est ainsi lorsqu'elle ambitionne de refléter le statut d'État indépendant ou lorsqu'on fait du service public un lieu de construction symbolique de l'intégration et de l'unité nationale<sup>41</sup>.

Selon De Visscher C. et Le Bussy G, « *la politisation permet d'avoir une administration démocratique, plus représentative des groupes composant la société* »<sup>42</sup>. Dans un contexte multiethnique, ces systèmes ont vocation à servir d'instruments d'intégration, d'autant plus que « *les citoyens qui ne se verraient pas représentés pourraient se sentir rejetés dans la procédure politique et questionneraient sa légitimité* »<sup>43</sup>.

Au Tchad, la politisation de l'administration publique vise à intégrer la pluralité des groupes humains qui peinent historiquement à s'entendre sur des objectifs communs pour permettre à tous les groupes ethniques de se sentir intégrés et impliqués dans la gestion de l'État, il existe une forme de politisation de l'administration publique qui permet non seulement de construire l'unité nationale, mais aussi de permettre à tous les tchadiens quels que soient leurs origines ethniques, sexes et obédiences religieuses de participer à la construction de la nation et au développement de l'État. Conscient que « composé par une multitude de groupes humains qui ne parviennent pas à s'entendre sur des objectifs communs [et que] le Tchad n'a pas fait preuve de caractère unitaire depuis son indépendance »<sup>44</sup>, les dirigeants et le législateur tchadien ont trouvé un moyen de construire l'unité nationale tant souhaitée en politisant l'administration publique de façon à intégrer la pluralité de groupes ethniques qui composent sociologiquement cet État qui est caractérisé par une société plurielle dans la mesure où, « *le Tchad est en effet composé de très nombreux groupes ethniques, sans doute plus d'une centaine, dont la recension est difficile* »<sup>45</sup>. En effet, selon Helga Dickow et Arnold Bergstraesser, « plus de 200 groupes ethniques et linguistiques cohabitent au Tchad dont la population est estimée à environ 17 millions d'habitants »<sup>46</sup>. D'où la corruption institutionnelle.

Pourtant, l'amélioration de la gouvernance des finances publiques au Tchad est un enjeu de développement durable, raison pour laquelle le pays a opté en 2003 pour la réforme de son

---

<sup>41</sup> Aristide M. Menguele Menyengue, « Les interférences politiques du service public au Cameroun : le symbolique et le stratégique en imbrication », in Viviane Ondoua Biwolé et Stéphane Claude M'Bafou (dir.), *Servir l'Etat. Etudes offertes à David Abouem à Tchoyi*, Paris, L'Harmattan, 2024, pp. 269-294.

<sup>42</sup> De Visscher C. et Le Bussy G. (2001). « La politisation de la fonction publique : quelques réflexions d'ordre comparatif », *Pyramides* [En ligne], 3, mis en ligne le 30 septembre 2011, consulté le 18 novembre 2022. URL : <http://pyramides.revues.org/538>

<sup>43</sup> Will Kymlicka, W. (2001). *La citoyenneté multiculturelle. Une théorie libérale du droit des minorités*. Paris, La Découverte

<sup>44</sup> Gérard-François Dumont, « Géopolitique et populations au Tchad », *Outre-terre*, n°20, 2007, pp. 263-288

<sup>45</sup> Gérard-François Dumont, « Géopolitique et populations au Tchad », *Outre-terre*, n°20, 2007, pp. 263-288.

<sup>46</sup> Helga Dickow et Arnold Bergstraesser, « Identité religieuse, cohabitation ethno(religieuse, et politique : le cas du Tchad », *Bulletin*, n° 50, août 2024, <https://obsreligion.cnrs.fr/bulletin/identite-religieuse-cohabitation-ethno-religieuse-et-politique-le-cas-du-tchad>, consulté le 12 novembre 2025.

Système de Gestion des Finances Publiques (SGFP) »<sup>47</sup>. Malgré cela, la corruption institutionnelle demeure l'une des pratiques les plus préjudiciables à la protection de la fortune publique<sup>48</sup>. Selon Gadam Djal et Isaac Djimasdinguem, elle désigne les pratiques illicites ancrées dans les structures publiques, souvent couvertes par les élites, et se manifeste sous plusieurs formes :

- Administrative, à travers les pots-de-vin et les détournements ;
- Politique par l'achat des voix et le clientélisme ;
- Ou encore systémique, lorsqu'elle devient généralisée et enracinée dans le fonctionnement des institutions.

Le Tchad apparaît comme l'un des pays les plus touchés par le néo-patrimonialisme et l'ethnisation de la vie publique. Cela s'explique par un partage de ressources que l'imaginaire populaire assimile au « gâteau national » ou à « la mangeoire ». Lorsque l'administration est perçue comme un espace de répartition entre groupes ethno-religieux, l'indiscipline budgétaire se banalise et la protection de la fortune publique devient particulièrement difficile.

Si le Tchad apparaît pour plusieurs analystes comme l'un des pays les plus touchés par la corruption, les détournements de deniers publics, le néo-patrimonialisme et l'ethnisation de la vie publique, c'est en grande partie du fait de ce partage de ce que l'imaginaire populaire désigne invariablement soit comme « le gâteau national » ou comme « la mangeoire ». Et lorsque l'État et son bras séculier l'administration publique sont assimilés et considérés comme des mangeoires et/ou « un gâteau » national que se répartissent des groupes ethno-religieux, alors, l'indiscipline budgétaire se banalise conséquemment. Cette gestion néo-patrimoniale de l'administration publique tchadienne explique pourquoi dans un tel contexte, il devient particulièrement difficile de protéger efficacement et durablement la fortune publique.

Phénomènes tels que l'abus des biens sociaux, l'évasion et l'incivisme fiscal sont ainsi banalisés. Pour une majorité de Tchadiens, la corruption est en pleine expansion, et les institutions censées incarner l'ordre (police, justice) sont perçues comme les plus corrompues<sup>49</sup>.

---

<sup>47</sup> Hassan Mouctar Kalibou, « De l'exécution des recettes et dépenses publiques au(x) contrôle(s) budgétaire(s) : contribution à la gouvernance des finances publiques au Tchad », *l'Afrique en mutation*, Vol. 1, n°1, 2025, pp. 77-89.

<sup>48</sup> Hassan Mouctar Kalibou, « De l'exécution des recettes et dépenses publiques au(x) contrôle(s) budgétaire(s) : contribution à la gouvernance des finances publiques au Tchad », *l'Afrique en mutation*, *Op cit.*

<sup>49</sup> Gadam Djal Gadam et Isaac Djimasdinguem, « Les Tchadiens déplorent une hausse de la corruption mais craignent des représailles s'ils la dénoncent », AFRO barometer, <https://www.afrobarometer.org/publication/ad1059-les-tchadiens-deplorent-une-hausse-de-la-corruption-mais-craignent-des-repressailles-sils-la-denoncent/>, consulté le 12 novembre 2025.

Cette perception sape la légitimité de l'État et crée « un cercle vicieux où la tolérance sociale de la corruption alimente sa reproduction »<sup>50</sup> et sape la discipline budgétaire.

En définitive, cette néo-patrimonialisation du service public, via le clientélisme, met gravement à mal la discipline budgétaire.

### 2.1.2. Le clientélisme politique

En sciences sociales, le clientélisme se définit comme un système d'échanges interpersonnalisés de biens et services visant à transgresser les normes régissant les administrations publiques. Jean-François Médard y distingue deux formes : le clientélisme formel (codifié) et le clientélisme informel (patronage). Ce dernier prend la forme du favoritisme lorsque le « patron » attribue des avantages indus à ses « clients » pour élargir sa sphère d'influence »<sup>51</sup>.

Ce phénomène, ancré depuis longtemps au Tchad comme en Afrique subsaharienne, touche tous les secteurs de la vie économique et sociale<sup>52</sup>. Il constitue un *continuum* complexe de pratiques de corruption et de prébendalisme qui compromettent la discipline budgétaire. Au Tchad, ce système de conservation du pouvoir et des rentes se manifeste par :

- un accès intéressé aux ressources de l'État ;
- une banalisation de la corruption, des malversations financières et des abus divers susceptibles de permettre d'entretenir des réseaux clientélistes ;
- un enrichissement sans cause de l'État aux dépens de l'État à partir des gains et strapontins politiques et économiques<sup>53</sup>.

De fait, l'administration tchadienne se trouve à un carrefour délicat où le clientélisme et le communautarisme priment sur l'efficacité du service public<sup>54</sup>. Selon *Dari Info*, les services publics y sont perçus comme des privilèges à octroyer plutôt que comme des droits. Cette dynamique exclut les citoyens sans contacts solides, nuisant à la cohésion sociale et à la confiance envers les institutions<sup>55</sup>.

---

<sup>50</sup> Gadam Djal Gadam et Isaac Djimasdinguem, « Les Tchadiens déplorent une hausse de la corruption mais craignent des représailles s'ils la dénoncent », AFRO barometer, <https://www.afrobarometer.org/publication/ad1059-les-tchadiens-deplorent-une-hausse-de-la-corruption-mais-craignent-des-repressailles-sils-la-denoncent/>, consulté le 12 novembre 2025.

<sup>51</sup> Jean- François Médard, « Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse politique », Revue française de science politique, 1976, pp. 103-119.

<sup>52</sup> Arditi, Claude. « Du "prix de la kola" au détournement de l'aide internationale : clientélisme et corruption au Tchad (1900–1998) ». *Monnayer les pouvoirs*, édité par Giorgio Blundo, Graduate Institute Publications, 2000, <https://doi.org/10.4000/books.iheid.2637>.

<sup>53</sup> Arditi, Claude. « Du "prix de la kola" au détournement de l'aide internationale : clientélisme et corruption au Tchad (1900–1998) ». *Monnayer les pouvoirs*, édité par Giorgio Blundo, Graduate Institute Publications, 2000, <https://doi.org/10.4000/books.iheid.2637>

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> Dari info, « L'Administration Tchadienne : Entre Clientélisme et Communautarisme », <https://dari-infos.com/administration/ladministration-tchadienne-entre-clientelisme-et-communautarisme/>

Le clientélisme généralisé compromet la protection de la fortune publique, car les biens collectifs sont détournés pour servir de rentes dans les interactions néopatrimoniales. La confusion entre sphère publique et privée entraîne une indiscipline budgétaire aggravée établis<sup>56</sup>. Les ressources budgétaires servent avant tout à fidéliser une clientèle politico-administrative, rendant difficile l'institutionnalisation d'une gestion axée sur les résultats. Par conséquent, l'implémentation des projets de développement demeure problématique en raison de cette mauvaise gouvernance.

Le clientélisme prévalant dans le système politico-administratif du Tchad nuit à la discipline budgétaire, car les ressources disponibles servent à entretenir des réseaux de rentes et à fidéliser une clientèle. Cette pratique entrave l'institutionnalisation d'une gestion axée sur les résultats : les projets de développement connaissent une mise en œuvre problématique du fait de la mauvaise gouvernance dans une administration clientélisée.

Pour Jacques Ngarassal Saham, militant anti-corruption au Tchad : « *le principal problème est que ceux qui mettent en œuvre ces projets sont des autorités publiques [...] souvent basées sur le clientélisme, ce qui conduit à la corruption ; c'est ce que nous appelons « l'affaiblissement du financement ». [...] cette injustice doit être dénoncée pour que les plus pauvres n'aient pas à continuer à vivre dans la pauvreté pendant que d'autres s'enrichissent au détriment du peuple* »<sup>57</sup>.

Ce témoignage indique que le clientélisme est un phénomène très néfaste et hostile à la discipline budgétaire. Il est clairement apparu qu'il est difficile de protéger efficacement la fortune publique lorsque les différentes administrations publiques sont clientélisées. Face aux effets pervers notamment provoqués par le clientélisme et le néo patrimonialisme qui prévalent dans les administrations publiques du Tchad, les autorités tchadiennes avaient lancé une nouvelle initiative pour mobiliser davantage des ressources internes, protéger la fortune publique et promouvoir la discipline budgétaire<sup>58</sup>. C'est ainsi que l'opération « **zéro déperdition des recettes** » fut pensée et mise en œuvre. Selon Aboucar Yacouba Barma, « l'opération « *zéro déperdition des recettes* » visait à sécuriser la collecte des recettes publiques

---

<sup>56</sup> Daniel Bach, « L'Etat néopatrimonial : genèse et trajectoires contemporaines », <https://shs.hal.science/halshs>, consulté le 21 novembre 2025.

<sup>57</sup> Voix de la communauté : Entretien avec Jacques Ngarassal Saham; militant anti-corruption au Tchad, <https://rightsinddevelopment.org/fr/voix-de-la-communaute-entretien-avec-jacques-ngarassal-saham-militant-anti-corruption-au-tchad/>

<sup>58</sup> Daniel Bach, « L'Etat néopatrimonial : genèse et trajectoires contemporaines », <https://shs.hal.science/halshs>, consulté le 21 novembre 2025.

et ainsi mettre fin à la dilapidation des biens publics »<sup>59</sup>. D'après Aboucar Yacouba Barma, « *après avoir échoué à faire des économies sur la réduction des salaires des fonctionnaires, le nouveau gouvernement se rabat sur la lutte contre la corruption et la dilapidation des deniers publics qui fait également perdre chaque jour des millions de FCFA aux caisses de l'État* »<sup>60</sup>.

Cependant, le clientélisme et ses corollaires ont rendu cette mesure inefficace. Cette difficulté à assainir les finances a partie liée avec la perception de la corruption comme « *la version tchadienne de la solidarité* »<sup>61</sup>.

Au demeurant, la crise de la moralité publique n'est pas l'unique pesanteur. Il convient d'intégrer le déficit budgétaire comme facteur majeur de résistance à la protection de la fortune publique.

## 2.2. Les déficits budgétaires

Analyser les pesanteurs de la protection de la fortune publique au Tchad impose de prendre en compte les déficits budgétaires récurrents. Le déficit budgétaire, qui se traduit par un solde négatif lorsque les dépenses de l'État excèdent ses recettes au cours d'une année<sup>62</sup>, s'accommode mal de la discipline budgétaire<sup>63</sup>. Il convient toutefois de ne pas le confondre avec le déficit public, lequel intègre également le solde des autres administrations, notamment les collectivités territoriales et les organismes de sécurité sociale<sup>64</sup>.

Pour comprendre pourquoi ces situations entravent la rigueur financière, il faut en identifier les causes, qui résultent souvent d'une résilience de l'indiscipline budgétaire<sup>65</sup>. Au Tchad, outre la mauvaise gouvernance, les facteurs majeurs du déficit sont :

- la qualité de la dépense publique : l'extraversion de l'économie et des dépenses démesurées, notamment militaires, empêchent un équilibre stable.

---

<sup>59</sup> Aboucar Yacouba Barma, « Tchad : opération « zéro déperdition des recettes » pour alimenter le budget », <https://www.latribune.fr/economie/conjoncture/2018-01-14/tchad-operation-zero-deperdition-des-recettes-pour-alimenter-le-budget-764563.html>, consulté le 17 novembre 2025.

<sup>60</sup> Aboucar Yacouba Barma, « Tchad : opération « zéro déperdition des recettes » pour alimenter le budget », <https://www.latribune.fr/economie/conjoncture/2018-01-14/tchad-operation-zero-deperdition-des-recettes-pour-alimenter-le-budget-764563.html>, consulté le 17 novembre 2025.

<sup>61</sup> Adam Abdramane Mouli, « La corruption ou la version tchadienne de la solidarité », <https://www.ialtchad.com/index.php/details/item/225-la-corruption-ou-la-version-tchadienne-de-la-solidarit%C3%A9>, consulté le 17 novembre 2025.

<sup>62</sup> Groupe de la Banque Africaine de Développement, Rapport pays2025. République du Tchad, Banque africaine de Développement, 2025.

<sup>63</sup> *Ibid.*

<sup>64</sup> *Ibidem.*

<sup>65</sup> *Ibid.*

- la dépendance excessive aux recettes pétrolières essentiellement fluctuantes : : Le budget reste tributaire de cette ressource fluctuante. En 2024, la baisse des cours mondiaux a ainsi creusé le déficit jusqu'à 2,5 % du PIB.
- la pandémie COVID-19 : : Cette crise a fragilisé des équilibres déjà précaires en provoquant une chute drastique des recettes face à l'urgence des dépenses sanitaires.
- L'instabilité politique : celle-ci cause d'énormes préjudices à la politique budgétaire, provoquant des déficits accrus au Tchad. Durant la transition militaire, par exemple, on estime à près de 100 milliards de francs CFA les pertes que cette instabilité a fait subir à l'État. Selon Daniel Eizenga, l'instabilité politique débouche sur des phénomènes contraires à la protection de la fortune publique tels que la corruption, l'exclusion politique, les disparités croissantes et le sous-développement ce qui explique par exemple pourquoi « le pays est classé 187<sup>e</sup> sur 189 sur l'indice de développement humain PNUD »<sup>66</sup>.
- l'incivisme fiscal et l'évasion fiscale ; au Tchad, il est difficile d'expliquer les causes des déficits budgétaires sans prendre en compte l'incivisme et l'évasion fiscale qui font perdre plus de 10 milliards par an de recettes fiscales à l'État. L'incivisme fiscal provoque un déficit budgétaire cyclique au Tchad dans la mesure où il conduit à une réduction des recettes, des arriérés de salaires, un retard dans le paiement des pensions qui aggravent la pauvreté et la défiance vis-à-vis de l'administration.
- la corruption et les détournements de deniers publics.

Ce sont les deux principaux facteurs d'aggravation de l'indiscipline budgétaire au Tchad. Selon Blaise Dariustone, « au Tchad, l'opinion publique est de plus en plus critique et certains tchadiens accusent les dirigeants de gabegie financière »<sup>67</sup>.

## Conclusion

En définitive, il existe de nombreux facteurs hostiles et réfractaires à l'institutionnalisation de la discipline budgétaire au Tchad. Ce sont globalement des facteurs culturels et des facteurs liés au niveau de développement. Il apparaît au terme de cette étude que des traits culturels propres à la société tchadienne d'une part et, d'autre part, les faibles niveaux de revenus des fonctionnaires et agents de l'État de la République du Tchad auxquels il convient d'ajouter le sous-développement sous toutes ses coutures sont d'importantes variables explicatives à

---

<sup>66</sup> Daniel Eizenga, « L'instabilité persistante au Tchad, l'héritage d'Idriss Déby », *Centre d'Etudes Stratégiques d'Afrique*, 12 mai 2021.

<sup>67</sup> « Des détournements de fonds présumés qui passent mal au Tchad », <https://www.dw.com/fr/tchad-d%C3%A9tournement-de-fonds-transition-opinion/a-62293970>, consulté le 20 novembre 2025.

intégrer dans l'analyse pour comprendre les problèmes de développement et d'indiscipline budgétaire qui se posent au Tchad.

L'apport de cette recherche réside dans le dépassement de l'analyse administrative classique. En mobilisant le prisme des *cultural studies*, nous avons tenté de démontrer que ce qui est perçu comme une dérive est souvent le produit de pesanteurs sociologiques où la protection des intérêts communautaires l'emporte sur la rigueur de la *res publica*. C'est là une clé de lecture essentielle pour comprendre pourquoi les dispositifs de protection de la fortune publique peinent à produire leurs effets performatifs.

Toutefois, ce travail comporte des limites inhérentes à sa démarche qualitative. Si les entretiens menés auprès d'acteurs clés ont fourni une matière riche et située, ils ne permettent pas de généraliser statistiquement l'ampleur de ces pesanteurs à l'ensemble de l'administration tchadienne. Une approche mixte, intégrant des données quantitatives sur les flux de déperdition des recettes, pourrait utilement compléter ce tableau exploratoire.

Enfin, cette étude ouvre des perspectives de recherche cruciales. Elle invite à se demander si la moralisation de la vie publique peut réellement faire l'économie d'une réforme profonde des conditions de vie des fonctionnaires. En d'autres termes, comment concilier les exigences de la discipline budgétaire universelle avec les réalités anthropologiques d'une société en transition ? Cette interrogation constitue, à n'en point douter, un chantier majeur pour les futures politiques de gouvernance au Tchad.

## BIBLIOGRAPHIE

ABDRAMANE MOULI, Adam. « La corruption ou la version tchadienne de la solidarité », <https://www.ialtchad.com/index.php/details/item/225-la-corruption-ou-la-version-tchadienne-de-la-solidarit%C3%A9>.

AGENCE ECOFIN, « Le Tchad : le FMI anticipe un taux d'inflation à 8,8% en 2024 », <https://www.agenceecofin.com/economie/1810-122569-tchad-le-fmi-anticipe-un-taux-d-inflation-a-8-8-en-2024>.

ARDITI, Claude. « Du "prix de la kola" au détournement de l'aide internationale : clientélisme et corruption au Tchad (1900–1998) ». Monnayer les pouvoirs, édité par Giorgio Blundo, Graduate Institute Publications, 2000, <https://doi.org/10.4000/books.iheid.2637>.

BACH, Daniel. « L'Etat néopatrimonial : genèse et trajectoires contemporaines », <https://shs.hal.science/halshs> \$ Daniel Bach, « L'Etat néopatrimonial : genèse et trajectoires contemporaines », <https://shs.hal.science/halshs> \$.

BARBIER-GAUCHARD, A., BARET, K., & Minea, A. National fiscal rules and fiscal discipline in the European Union. *Applied Economics*, 53(20), 2337-2359, 2021.  
<https://doi.org/10.1080/00036846.2020.1859453>

BRASSEUL Jacques et LAVRARD-MEYER, Cécile. « Les causes du sous-développement », in *Economie du développement. Les enjeux d'un développement à visage humain*, Paris, Armand colin, 2016.

BAYART, Jean-François, *L'Etat au Cameroun : la politique du ventre*, Paris, PFNSP, 1985.

CNUCED, « Soutien au Tchad pour le renforcement de la gestion de la dette publique », <https://unctad.org/fr/news/soutien-au-tchad-pour-le-renforcement-de-la-gestion-de-la-dette-publique>.

DAHOU, Tarik. « Déculturer la corruption », *Les Temps Modernes*, 2002/4 n° 620-621, pp.289 -311 <https://www.cairn.inforevue-les-temps-modernes-2002-4-page-289.htm>

Dari info, « L'Administration Tchadienne : Entre Clientélisme et Communautarisme », <https://dari-infos.com/administration/ladministration-tchadienne-entre-clientelisme-et-communautarisme/>.

DE VISSCHER C. et LE BUSSY G. (2001). « La politisation de la fonction publique : quelques réflexions d'ordre comparatif », *Pyramides* [En ligne], 3, mis en ligne le 30 septembre 2011, consulté le 18 novembre 2022. URL : <http://pyramides.revues.org/538>.

DICKOW, Helga et BERGSTRAESSER, Arnold. « Identité religieuse, cohabitation ethno(religieuse, et politique : le cas du Tchad », *Bulletin*, n° 50, août 2024, <https://obsreligion.cnrs.fr/bulletin/identite-religieuse-cohabitation-ethno-religieuse-et-politique-le-cas-du-tchad>.

DUMONT, Gérard-François. « Géopolitique et populations au Tchad », *Outre-terre*, n°20, 2007, pp. 263-288.

DOURANDJI Jean Martin Leoba, « Tchad : l'urgence du développement économique », <https://www.wathi.org/laboratoire/tribune/tchad-lurgence-du-developpement-economique/>.

« Des détournements de fonds présumés qui passent mal au Tchad », <https://www.dw.com/fr/tchad-d%C3%A9tournement-de-fonds-transition-opinion/a-62293970>.

EIZENGA, Daniel. « L'instabilité persistante au Tchad, l'héritage d'Idriss Déby », *Centre d'Etudes Stratégiques d'Afrique*, 12 mai 2021.

EMAGNA, Maximin, « Bonne moralité et corruption en Afrique », *CURAPP, Les bonnes mœurs*, Paris, PUF, pp. 379-414.

Ecomatin, « Tchad : la SNE en faillite, l'Etat crée une nouvelle entreprise pour gérer l'électricité », <https://ecomatin.net/tchad-la-sne-en-faillite-letat-cree-une-nouvelle-entreprise-pour-gerer-lelectricite>

GADOM DJAL Gadom et Isaac Djimasdinguem, « Les Tchadiens déplorent une hausse de la corruption mais craignent des représailles s'ils la dénoncent », AFRO barometer, <https://www.afrobarometer.org/publication/ad1059-les-tchadiens-deplorent-une-hausse-de-la-corruption-mais-craignent-des-repressailles-sils-la-denoncent/>.

GANDO BAH, Mamadou. La politisation des administrations publiques en Afrique, Paris, L'Harmattan, 2021, 135 p.

GLEVAREC, Hervé, MACE, Eric et MAIGREt, Eric, « Cultural studies : origine et évolution d'une démarche théorique », L'observatoire, n° 35, 2009, pp. 85-89.

Groupe de la Banque Africaine de Développement, Rapport pays2025. République du Tchad, Banque africaine de Développement, 2025.

HASSAN MOUCTAR KALIBOU, « De l'exécution des recettes et dépenses publiques au(x) contrôle(s) budgétaire(s) : contribution à la gouvernance des finances publiques au Tchad », l'Afrique en mutation, Vol. 1, n°1, 2025, pp. 77-89.

JDN, « Salaire moyen au Tchad », <https://www.journaldunet.com/business/salaire/tchad/pays-tcd>.

JEUNE AFRIQUE, "Indiscipline budgétaire", <https://share.google/6qPIA2HNecRdM0JKq/>

KODMADJINGAR, André. Correspondant de VOA Afrique au Tchad, journaliste à la Radio FM Liberté N'Djamena et vice-président de l'organisation et secrétaire exécutif de la maison des médias du Tchad (MMT). « Les fonctionnaires insatisfaits de la hausse des salaires », <https://www.voafrique.com/a/les-fonctionnaires-insatisfaits-des-15-d-augmentation-consentis-par-le-gouvernement/4773194.html>

LOBEY BAB Sidick (2023). « Tchad : le module recouvrement des recettes fiscales automatisées dans e-tax est lancé », Le Pays, <https://www.lepaystchad.com/33204/>

MAJDOUBI, Anouar, et TORRA Mohamed. « Do Fiscal Rules Ensure Fiscal Discipline in Developing Countries? » African Scientific Journal 3, no 19 (2023): 509-509. <https://doi.org/10.5281/zenodo.8325248>.

MEDARD, Jean-François, « L'Etat patrimonialisé », Politique africaine, n° 39, 1990, pp. 25-36.

MEDARD, Jean- François, « Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse politique », Revue française de science politique, 1976, pp. 103-119.

MENGUELE MENYENGUE, Aristide M., « Construction étatique de la nation et réinvention locale de l'État : rupture(s) et continuité(s) d'une politique de (re)conciliation du couple État-nation », Revue Internationale de Droit et de Science politique, n°2, vol. 1, Octobre 2021, pp. 260-280.

MENGUELE MENYENGUE, Aristide M., « Les interférences politiques du service public au Cameroun : le symbolique et le stratégique en imbrication », in Viviane Ondoua Biwolé et Stéphane Claude M'Bafou (dir.), Servir l'Etat. Etudes offertes à David Abouem à Tchoyi, Paris, L'Harmattan, 2024, pp. 269-294.

NGUEMADJI, Aristide, « Tchad : le ministère des finances dévoile la grille salariale pour les hauts fonctionnaires territoriaux », Tchadinfos.

OGIEN, André. Impunité. Dans G. Origgi Passions sociales (p. 319-323). Presses Universitaires de France, 2019. <https://doi.org/10.3917/puf.origg.2019.01.0319>

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre. « L'économie morale de la corruption », Politique africaine, n° 63, 1996, pp. 97-116.

Sikafinance, « Tchad : un plan d'action ambitieux pour renouer avec la discipline budgétaire, sous l'égide du FMI », [http:// www.sikafinance.com/marches/tchad-un-plan-daction-ambitieux-pour-renouer-avec-la-discipline-budgetaire-sous-legide-du-fmi\\_57264](http://www.sikafinance.com/marches/tchad-un-plan-daction-ambitieux-pour-renouer-avec-la-discipline-budgetaire-sous-legide-du-fmi_57264)

TCHANA, Fulbert Tchana et NOUMEDEM TEMGOUA, Claudia, « Echapper au piège des pays à faible revenu : que peut faire le Tchad ? », <https://blogs.worldbank.org/fr/africacan/echapper-aupiege-des-pays-faibles-revenu-que-peut-faire-le-tchad>

TribuneEchos, « Tchad : La Corruption dans l'Administration publique, un obstacle à la confiance citoyenne », <https://tribuneechos.com/tchad-la-corruption-dans-ladministration-publique-un-obstacle-a-la-confiance-citoyenne/>

Trading Economics, « Budget du gouvernement du Tchad », <https://fr.tradingeconomics.com/chad/government-budget>.

UNICEF, L'espace budgétaire au Tchad pour accroître les investissements publics dans les secteurs sociaux, rapport pour Unicef Tchad et le ministère de finances et du budget, 96 p.

VAN DAMME, Stéphane, « Comprendre les cultural studies : une approche d'histoire des savoirs ». Revue d'histoire moderne & contemporaine, n° 51, 2004, pp. 48-58.

Voix de la communauté : Entretien avec Jacques Ngarassal Saham; militant anti-corruption au Tchad, <https://rightsindevelopment.org/fr/voix-de-la-communaute-entretien-avec-jacques-ngarassal-saham-militant-anti-corruption-au-tchad/>.

WILL KYMLICKA, W., La citoyenneté multiculturelle. Une théorie libérale du droit des minorités. Paris, La Découverte, 2001.

YACOUBA BARMA, Aboucar, « Tchad : opération « zéro déperdition des recettes » pour alimenter le budget », [https :// www.latribune.fr/economie/conjoncture/2018-01-14/tchad-operation-zero-deperdition-des-recettes-pour-alimenter-le-budget-764563.html](https://www.latribune.fr/economie/conjoncture/2018-01-14/tchad-operation-zero-deperdition-des-recettes-pour-alimenter-le-budget-764563.html)

ZANTMAN, Alain. Les Tiers-Monde à l'épreuve des faits, Ed. Hattier, 1990, 391 p.